University of Alberta Library
0 1620 2553070 8

4e Ce que mon enfant apprend à l'école

UNIVERSITY OF ALBERTA
OCT - 1 2007
LIBRARY

2007–2008

Pour tout renseignement, veuillez consulter :
http://www.education.gov.ab.ca/French

375.37
C47
4.annee
2007/
2008

BSJ
SPECCOLL

Alberta
Education

UNIVERSITY OF ALBERTA
QUAECUMQUE VERA

Ex Libris
Universitatis
Albertensis

AUTORISÉ PAR LE MINISTERE

4e

Ce que mon enfant apprend à l'école

2007-2008

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 4e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Alberta Education

On peut consulter ce document et plusieurs autres dans le site Web :
<http://www.education.gov.ab.ca/French>. Cliquez sur « Parents ».

Cette publication est en vente au :

Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780-427-2767
(En Alberta, composez le 310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.)
Téléc. : 780-422-9750
Internet: http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Curriculum Branch
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@edc.gov.ab.ca

Distributed Learning Resources Branch
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : DLRB.General@gov.ab.ca

First Nations, Métis and Inuit Services
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Learner Assessment
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : LAcontact@edc.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-0576
Courriel : curric.contact@edc.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

- Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
  Téléphone : 780-415-8528
  Téléc. : 780-422-9157
  Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

Special Programs Branch
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : Special.Programs@gov.ab.ca

ISSN 1489-811X

© 2007, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

TABLE DES MATIÈRES

v Message du ministre de l'Éducation

1 Introduction
1 Comment obtenir l'information nécessaire
2 Pour aider votre enfant

5 4e année
5 Aperçu de la 4e année

6 Matières obligatoires
6 Français
10 Anglais
14 Mathématiques
16 Sciences
18 Études sociales
23 Technologies de l'information et de la communication (TIC)
25 Éducation physique
28 Santé et préparation pour la vie
30 Arts plastiques et musique

32 Matières facultatives
32 Art dramatique
33 Langues autres que l'anglais et le français

34 Renseignements à l'intention des parents
34 L'apprentissage en Alberta
35 L'éducation en français langue première
36 L'enseignement de la langue
36 Conseils d'école
37 Activités de financement et frais scolaires
38 Le choix d'écoles

38 Information au sujet des programmes
38 Les contenus – Ce que les élèves doivent apprendre
39 L'élaboration d'un programme – Qui participe au processus?
39 Comment assurer la pertinence des programmes
40 La planification des changements aux programmes
40 La révision d'un programme
40 La mise en œuvre d'un programme

40 L'éducation autochtone

42 Activité physique quotidienne

43 Développement personnel et exploration de carrières

 ©Alberta Education, Canada, 2007

43 Les soutiens à l'apprentissage
44 La francisation
44 L'anglais langue seconde
44 Les besoins spéciaux
46 Apprentissage distribué
46 Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

47 L'évaluation
47 L'évaluation du rendement de votre enfant

49 Commentaires

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du
ministre de l'Éducation

Le rôle que jouent les parents dans le système d'éducation actuel est important pour assurer le succès présent et futur de leur enfant.

Il n'est pas toujours facile pour les parents de suivre les connaissances que leur enfant acquiert en classe. Les familles d'aujourd'hui mènent une vie active et ne peuvent pas toujours focaliser leur attention sur le programme d'études et les activités parascolaires de nos enfants de la maternelle à la 12e année.

Pour vous permettre de suivre les apprentissages de votre enfant à l'école, Alberta Education a créé la série de publications *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Cet outil de référence pratique vous aidera à vous familiariser avec le programme d'études de votre enfant. Le programme d'études de l'Alberta a la particularité d'être uniforme dans toute la province pour chaque élève à chaque niveau scolaire.

J'ai la certitude que cette publication vous permettra de prendre une part encore plus active dans le programme éducatif de votre enfant et qu'il saura répondre à toute question que vous pourriez vous poser sur ce programme. J'espère que cette publication vous permettra également d'amorcer des discussions ouvertes avec votre enfant sur les résultats et les attentes de ce programme.

Cette publication pourra vous servir d'ouverture sur l'éducation de votre enfant et vous constaterez pourquoi le programme d'études de l'Alberta forme les meilleurs élèves du monde.

Pour toute question au sujet de l'éducation de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignant ou ses enseignants.

Je vous souhaite, à vous et à votre famille, une année scolaire agréable et couronnée de succès.

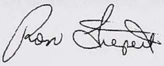

Ron Liepert
Ministre de l'Éducation

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/cequemonenfantap00albe_40

▶ Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

 ©Alberta Education, Canada, 2007

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées dans le site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/french

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web ***TELUS 2Learn*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

©Alberta Education, Canada, 2007

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

4e

En 4e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à au moins **950** heures d'enseignement.

Aperçu de la 4e année

Le programme d'études de chaque matière de 4e année énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.education.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, dans le site Web d'Alberta Education ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

4e année : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

Le cours qu'on prévoit implanter en 2007–2008 :

- Punjabi Language and Culture (programme de neuf ans)

Le cours qu'on prévoit implanter en 2008–2009 :

- Mathématiques

©Alberta Education, Canada, 2007

Les **matières obligatoires** sont les fondements du programme à l'élémentaire.

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Français

Consulter le programme de français à :
http://www.education.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on poursuit le développement du vocabulaire et de la syntaxe, afin de permettre aux élèves de mettre davantage l'accent sur les éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels que des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes. Les élèves se familiarisent graduellement avec l'application des règles de grammaire usuelles.

La langue devient alors un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières scolaires telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En quatrième année, en plus des situations où les élèves, l'enseignant et, à l'occasion, des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de la lecture de courts récits ou de romans aux élèves;
- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se penchent sur l'importance de bien comprendre le but du projet d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En quatrième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements anticipés ou d'expériences inattendues. L'accent est mis sur :

- l'importance des éléments tels que les mots-clés, la répétition et les comparaisons pour bien comprendre leurs interlocuteurs;
- l'emploi de mots ou d'expressions pour rapporter un évènement ou une expérience comportant une séquence d'actions.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

©Alberta Education, Canada, 2007

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- la planification du contenu de leur présentation (choix du sujet, aspects à traiter, etc.);
- l'utilisation adéquate du matériel pour appuyer leur présentation;
- le choix des temps de verbes pour relater une expérience ou un évènement passé, présent, ou à venir.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisit des textes dont le contenu est accessible parce qu'ils contiennent de l'information en grande partie connue des élèves. Les mots nouveaux doivent être soutenus par des illustrations, des exemples et des comparaisons avec ce que les élèves connaissent déjà. Les textes dont l'information est abstraite ou moins familière devraient être rédigés dans un langage simple.

En quatrième année, les élèves poursuivent le développement des stratégies de base en lecture et augmentent leur compétence :

- en faisant des prédictions tout au long de la lecture;
- en créant des liens entre les éléments d'information, à partir de la structure du texte, de la structure de la phrase, des marqueurs de relation (ex. : conjonctions et prépositions) et de la relation entre les pronoms personnels et les mots qu'ils remplacent.

L'écriture

En quatrième année, les élèves apprennent à rédiger de courts textes pour traiter quelques aspects d'un sujet donné, à rédiger de courts messages tels que les lettres d'invitation et les cartes de souhaits. Ils apprennent également à rédiger de courts récits pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix et l'organisation de leurs idées;
- l'organisation de la phrase;
- le choix du temps de verbe et l'accord du sujet avec le verbe au temps présent;

- l'accord des noms et des adjectifs;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. À l'aide d'un plan de révision, les élèves apprennent à vérifier le contenu de leurs textes (structure du texte et choix des mots) et à vérifier la structure de la phrase et à appliquer les règles de grammaire connues.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature. Le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 4e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- poser des questions, paraphraser et discuter pour explorer des idées et comprendre de nouveaux concepts;
- identifier les domaines de réalisations personnelles et les domaines à améliorer dans l'apprentissage et l'utilisation de la langue;
- identifier d'autres points de vue en explorant diverses idées, opinions, réactions ainsi que des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- utiliser les renseignements puisés dans des discussions, des notes, des représentations et dans leurs propres textes pour consigner leurs idées et expériences, et y réfléchir.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- utiliser des idées et des concepts, émanant d'expériences et d'intérêts personnels de même que de discussions, afin de comprendre de nouvelles idées et informations;
- enrichir leur vocabulaire global afin d'inclure les mots qui sont souvent utilisés dans d'autres matières;
- vérifier leur compréhension en confirmant ou en révisant leurs inférences et leurs prédictions fondées sur l'information contenue dans le texte;
- intégrer leurs connaissances de la phonétique et du vocabulaire global à leurs connaissances de la langue et aux indices du contexte pour lire des mots qu'ils ne connaissent pas en contexte;
- trouver les principaux évènements dans des textes, en expliquer les causes et décrire comment ils influencent les évènements qui s'ensuivent;
- identifier et expliquer les rapports entre les évènements, le cadre et les personnages principaux dans des textes;
- produire des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, qui suivent un enchaînement logique, et expliquer les liens qui se dégagent nettement entre les personnages et l'intrigue.

©Alberta Education, Canada, 2007

Gérer les idées et les informations

- utiliser les schémas organisationnels des exposés pour comprendre les idées et l'information;
- poser des questions pertinentes, et répondre aux questions reliées à des sujets particuliers;
- repérer des sources d'information qui informent, persuadent ou divertissent, puis se servir de ces sources avantageusement;
- noter les mots, expressions et images clés par sous-sujets; citer les titres et les auteurs des sources en ordre alphabétique;
- communiquer les idées et l'information par le biais de divers textes, tels que de brefs rapports, des présentations orales et des affiches;
- cerner les points forts ainsi que les aspects à améliorer dans le processus de recherche.

Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- réviser pour assurer une progression compréhensible des idées et de l'information;
- écrire lisiblement, en utilisant un style qui montre qu'ils connaissent l'alignement, la forme et l'inclinaison des lettres;
- utiliser les fonctions spéciales de logiciels lorsqu'ils composent des textes, les révisent ou les mettent en page;
- identifier l'action passée, présente et future;
- identifier et appliquer des généralisations d'orthographe courantes lorsque vient le temps d'écrire;
- présenter à leurs pairs des idées et de l'information sur un sujet qui les intéresse, selon un format bien organisé;
- rehausser l'intérêt de leurs présentations au moyen d'accessoires tels que des images, des transparents et des objets;
- formuler des commentaires constructifs, poser des questions pertinentes et exprimer des opinions connexes en réponse à des présentations orales et visuelles.

Respecter et appuyer les autres et collaborer avec eux

- identifier les personnages principaux, l'intrigue, le cadre et les illustrations dans des textes provenant de cultures et de communautés diverses, puis en discuter;
- cerner les différences caractérisant l'usage de la langue dans divers contextes scolaires et communautaires, puis en discuter;
- demander de l'information et de l'aide au besoin, et en offrir, pour mener à bonne fin les tâches individuelles et de groupe;
- utiliser le remue-méninges, le résumé et le rapport pour organiser et réaliser des projets de groupe;
- évaluer le travail de groupe en s'appuyant sur des critères établis, et déterminer les aspects à améliorer.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Math/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

On s'attend à ce que les élèves apprennent à :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier leur raisonnement;
- se servir des technologies appropriées comme moyens de résoudre des problèmes;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 4e année :

Les nombres

- démontrer le sens des nombres entiers positifs de 0 à 10 000 et explorer les fractions propres;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres entiers positifs et les utiliser pour créer et résoudre des problèmes;
- utiliser la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes et justifier son choix;
- démontrer sa compréhension de l'addition et de la soustraction des nombres décimaux.

Les régularités et les relations

- explorer, établir et communiquer des règles de régularités numériques et non numériques, y compris celles que l'on trouve dans la communauté, et s'en servir pour faire des prédictions.

La forme et l'espace

- estimer, mesurer et comparer à l'aide de nombres décimaux et d'unités de mesure standard;
- décrire, classifier et construire des objets et des figures et créer des liens entre eux, en utilisant un vocabulaire mathématique;
- décrire la position relative d'objets dans deux dimensions, et dans un contexte réaliste, en utilisant des nombres et le vocabulaire approprié.

La statistique et la probabilité

- recueillir des données eux-mêmes ou les obtenir d'autres sources. Évaluer et valider le procédé de collecte et faire une représentation graphique des données;
- élaborer et utiliser des expériences de probabilités simples pour expliquer les résultats.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Sciences

Consulter le programme de sciences à :
http://www.education.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Visionner des ressources numériques de sciences dans le site Web de LearnAlberta :
http://www.learnalberta.ca

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 4e année :

Les déchets de notre environnement

- déterminer les types de déchets produits dans leur communauté et connaître les méthodes d'élimination utilisées;
- apprendre que certains déchets sont biodégradables, que d'autres sont réutilisables et que d'autres encore sont toxiques;
- reconnaître que l'activité humaine peut conduire à la production de déchets.

Roues et leviers

- étudier comment les machines simples peuvent servir à changer la vitesse ou la force du mouvement;
- démontrer une compréhension pratique des roues, des engrenages et des leviers, en construisant des mécanismes dans lesquels il y a transfert d'énergie pour produire un mouvement.

Construire des mécanismes et des véhicules

- apprendre qu'on peut utiliser différentes formes d'énergie pour assurer la propulsion de modèles réduits;
- apprendre à évaluer leur travail, en décrivant l'efficacité de leur mécanisme et le caractère approprié des matériaux utilisés;
- construire un mécanisme devant servir à une fin précise, à l'aide de plans suggérés et de matériaux fournis.

Ombre et lumière

- observer les ombres et leurs déplacements par rapport à la source lumineuse;
- découvrir que les miroirs, les prismes et toutes sortes d'autres matériaux peuvent influer sur les rayons lumineux par réflexion et par réfraction, et peuvent décomposer la lumière en ses différentes composantes de couleur;
- identifier les sources de lumière, décrire les interactions de la lumière avec différents matériaux et inférer la trajectoire d'un rayon lumineux.

Croissance et changement des plantes

- apprendre diverses façons dont les plantes entrent en végétation et les conditions à remplir pour assurer leur croissance;
- apprendre que diverses espèces de plantes ont des besoins différents et comment prendre soin des plantes le mieux qu'ils peuvent;
- démontrer leurs connaissances et leurs habiletés en ce qui a trait à l'étude des plantes, leurs besoins, leur reproduction et les moyens d'en favoriser la croissance.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières obligatoires] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.education.gov.ab.ca/french/etudes_sociales/default.asp

Le nouveau programme d'études sociales de la 4e année est mis en œuvre cette année scolaire. Ce nouveau programme fait la promotion d'un sentiment d'appartenance et d'acceptation chez les élèves dans leur engagement en tant que citoyens actifs et responsables. Les concepts de citoyenneté et d'identité en contexte canadien sont au cœur du programme. Le programme traduit les multiples points de vue, notamment ceux des peuples autochtones et francophones, qui contribuent à l'identité canadienne. Ce programme révisé accorde une plus grande importance à l'histoire du Canada et de l'Alberta.

Les études sociales occupent une place de choix dans le projet éducatif francophone en Alberta. Les écoles francophones sont au cœur de la communauté francophone. Elles satisfont aux besoins et aux aspirations des parents en assurant la vitalité de la collectivité francophone. Pour les élèves inscrits dans les écoles francophones, le programme d'études sociales pourra :

- renforcer leur identité et leur estime de soi, en tant que francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des collectivités francophones;
- promouvoir les partenariats entre le foyer, la collectivité et les entreprises francophones;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et multiculturelle du Canada.

L'élève de quatrième année explorera les caractéristiques géographiques, culturelles, linguistiques et historiques qui influencent la qualité de la vie en Alberta. Il pourra apprécier comment ces caractéristiques sont le reflet d'interactions entre les

gens et l'environnement naturel. Il verra aussi comment la géographie physique et les ressources naturelles transforment la qualité de la vie. À travers ces explorations, l'élève examinera comment des évènements majeurs et des personnalités marquantes ont façonné l'évolution de l'Alberta.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme révisé d'études sociales de la 4e année :

L'Alberta : l'essence d'un lieu

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont les éléments de la géographie physique, le climat, la géologie et la paléontologie s'intègrent aux paysages et à l'environnement de l'Alberta.

Valeurs et attitudes

Apprécier les caractéristiques physiques et le milieu naturel de l'Alberta :

- estimer la diversité des éléments relatifs à la géographie, au climat, à la géologie et à la paléontologie en Alberta;
- estimer la richesse paléontologique de l'Alberta et sa contribution au caractère unique de la province.

Savoirs

Explorer d'un œil critique la géographie physique de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Où trouve-t-on les principales régions de végétation naturelle, les formes de relief et les plans d'eau en Alberta (la région des Prairies, les forêts, les rivières, les falaises *The Hoodoos*, les montagnes Rocheuses, etc.)?
- Dans quelle mesure les parcs provinciaux, les zones protégées et les parcs nationaux en Alberta sont-ils importants pour la durabilité du milieu naturel?

©Alberta Education, Canada, 2007

Explorer d'un œil critique comment la géologie et la paléontologie contribuent aux savoirs reliés à la géographie physique de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les archéologues et les paléontologues ont-ils découvert la présence d'un nombre important de dinosaures en Alberta durant la préhistoire?

Analyser comment les Albertains interagissent avec leur environnement en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la géographie physique et les ressources naturelles d'une région contribuent-elles à l'établissement de nouvelles communautés?
- À qui revient la responsabilité d'assurer la préservation des parcs nationaux du Canada, des parcs provinciaux et des aires protégées en Alberta?

L'Alberta : récits et peuples

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement du rôle des récits et de la culture dans le renforcement des communautés et le sentiment d'appartenance et d'identité.

Valeurs et attitudes

Apprécier comment l'histoire de l'Alberta, ses peuples et ses récits influencent son sentiment d'appartenance et d'identité en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Reconnaître comment les récits des peuples et des évènements expriment des perspectives multiples au sujet d'évènements passés et présents.

Savoirs

Explorer d'un œil critique comment la diversité et le patrimoine culturel et linguistique de l'Alberta ont évolué au fil des ans en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la diversité des Autochtones se reflète-t-elle dans le nombre de langues parlées en Alberta?
- Comment les Francophones ont-ils établi leurs racines dans les régions rurales et urbaines en Alberta (p. ex., à travers le travail des missionnaires, les institutions, les médias, la politique et le commerce)?

- Comment le français et l'anglais sont-ils devenus les deux langues les plus utilisées dans le monde des affaires et en politique en Alberta durant le 19e siècle et au début du 20e siècle?
- Comment l'immigration européenne a-t-elle contribué à l'établissement de communautés en Alberta à la fin du 19e siècle et dans la première partie du 20e siècle?

L'Alberta : célébrations et défis

L'élève fera preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont l'Alberta a évolué sur les plans économique, social et culturel depuis 1905.

Valeurs et attitudes

Reconnaître les facteurs qui contribuent à la qualité de la vie en Alberta :

- estimer et respecter sa propre culture et les autres identités culturelles;
- reconnaître les affiliations mondiales présentes à l'intérieur de la francophonie albertaine;
- apprécier l'influence du milieu et des ressources naturelles sur la croissance de l'Alberta.

Savoirs

Explorer d'un œil critique les enjeux auxquels l'Alberta a fait face tout au long de sa croissance en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels évènements majeurs ont eu des répercussions sur l'économie albertaine (p. ex., la découverte du pétrole, la sécheresse des années 1930)?
- Comment la géographie, le climat et les ressources naturelles de l'Alberta ont-ils eu un impact sur les emplois et le commerce (p. ex., l'industrie forestière, l'agriculture, l'aviation, les activités saisonnières et le tourisme)?

©Alberta Education, Canada, 2007

Explorer d'un œil critique la dynamique sociale et culturelle de l'Alberta en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la démographie albertaine a-t-elle changé depuis 1905 (p. ex., la répartition de la population dans les zones rurales et urbaines, l'arrivée de divers groupes ethniques et les groupes linguistiques)?
- Comment la francophonie albertaine est-elle devenue de plus en plus multiculturelle?
- Comment la toponymie reflète-t-elle les origines des gens qui ont habité, découvert ou développé des lieux?

Examiner les loisirs et le tourisme en Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la géographie physique et le climat déterminent-ils les activités saisonnières en Alberta?
- Dans quelle mesure les loisirs et le tourisme favorisent-ils l'appréciation des régions naturelles et de l'environnement de l'Alberta?
- Comment les intérêts du tourisme et le concept de la durabilité environnementale peuvent-ils mener à des conflits?

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.education.gov.ab.ca/french/TIC/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 4e à la 6e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet en utilisant un chemin de recherche particulier ou certaines adresses Web;
- choisir et utiliser la technologie appropriée dans le but de résoudre des problèmes.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier et appliquer les techniques et les outils permettant de communiquer, de stocker, d'extraire et de choisir l'information;
- examiner les questions d'ordre environnemental reliées à l'utilisation de la technologie.

©Alberta Education, Canada, 2007

Procédés de productivité

- réviser et formater un texte au moyen de fonctions telles que recherche et remplacement, cadrage, taille et style de polices, et ce, pour améliorer la clarté et le sens du message;
- naviguer à l'intérieur d'un document contenant des liens pour trouver et copier des données, puis les insérer dans un nouveau fichier.

4e année : Matières **obligatoires** Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez l'élève l'intérêt d'être actif tout au long de sa vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Résultat d'apprentissage A : Activités

Les élèves vont acquérir des habiletés physiques et langagières grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : jeux, danse, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

- Habiletés fondamentales : locomotrices, non locomotrices et de manipulation

- Application des habiletés fondamentales à la danse, aux jeux, à la gymnastique, aux activités individuelles et à celles réalisées dans un milieu différent.

Les résultats généraux B, C et D sont reliés et interdépendants. Ils sont atteints en participant aux activités mettant l'accent sur le mouvement identifiées au résultat général A.

Résultat d'apprentissage B : Bienfaits pour la santé

Les élèves vont comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et *l'exprimer en français.*

- Condition physique fonctionnelle
- Image corporelle
- Bien-être

Résultat d'apprentissage C : Coopération

Les élèves vont interagir positivement avec les autres, *en français.*

- Communication
- Esprit sportif
- Leadership
- Travail d'équipe

Résultat d'apprentissage D : Dynamisme soutenu

Les élèves vont assumer la responsabilité de mener une vie active et *de s'affirmer comme francophones.*

- Effort
- Sécurité
- Établissement d'objectifs/défi-personnel
- Vie active dans la communauté

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://www.education.gov.ab.ca/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année;
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12;
- Enseignement à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.

 ©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.education.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Choix en matière de bien-être

Les élèves feront des choix responsables et informés portant sur leur santé, leur sécurité personnelle et celles d'autrui.

- Santé personnelle
- Sécurité et responsabilité

Choix en matière de relations humaines

Les élèves acquerront des habiletés en relations humaines, habiletés axées sur la responsabilité, le respect et le bienveillance.

- Gestion des émotions et des sentiments
- Interactions
- Rôles et processus de groupe

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Les élèves utiliseront diverses ressources afin d'explorer les rôles qu'ils seront appelés à jouer dans la vie, ainsi que les défis et les responsabilités qui s'y rattachent.

- Stratégies d'apprentissage
- Rôles de la vie et cheminement de carrière
- Bénévolat

Éducation sexuelle

Les écoles sont tenues d'offrir l'éducation sexuelle de la 4e à la 9e année. Les parents ont le droit de demander que leur enfant soit exempté d'un tel enseignement. Les écoles doivent offrir d'autres activités d'apprentissage aux élèves qui sont exemptés de suivre l'éducation sexuelle.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Arts plastiques et musique

Consulter le programme d'arts plastiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/beauxArts/default.asp

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 4e année :

- faire des distinctions entre les classes de formes ou d'objets naturels;
- évaluer les qualités visuelles des objets;
- perfectionner les formes et développer des traitements plus réalistes;
- améliorer les compositions en les raffinant, en s'exerçant et en en faisant la critique;
- exprimer un sentiment ou un message;
- recourir à divers supports et techniques, en mettant l'accent sur le mélange des supports et le perfectionnement des techniques de dessin, de peinture, de gravure de reproduction, de sculpture, d'arts des étoffes, de photographie et de graphiques sur ordinateur.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 4e année, les élèves devraient :

- savoir compléter la gamme en se servant du **fa** dans le répertoire des chansons et des œuvres;
- savoir distinguer, par l'écoute, le caractère majeur ou mineur des chansons ou de thèmes d'œuvres;
- distinguer, lire et écrire les nouvelles cellules rythmiques;
- savoir travailler la reconnaissance auditive de l'accord mineur naturel en le comparant à l'accord majeur;
- savoir travailler la justesse d'intonation et la précision rythmique dans le chant des canons et les chansons à deux voix;
- reconnaître le(s) instrument(s) jouant le thème et les voix solistes;
- savoir décrire l'impression ressentie en écoutant une œuvre.

 ©Alberta Education, Canada, 2007

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

4e année : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

©Alberta Education, Canada, 2007

4e année: [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir:

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand, le chinois, l'espagnol et l'ukrainien.

Depuis 2005, un cours d'espagnol est disponible à partir de la 4e année pour l'enseignement de l'espagnol comme troisième langue dans les écoles francophones. Les élèves francophones ont donc la possibilité de terminer leur secondaire avec la connaissance de trois des langues les plus parlées au monde.

Certains conseils scolaires offrent un programme bilingue ou un programme alternatif de langue française, y compris l'immersion. Les élèves inscrits à l'un ou l'autre de ces programmes doivent suivre un cours d'arts langagiers dans la langue étudiée (p. ex., le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue étudiée est également la langue d'enseignement pour d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

On peut commencer l'apprentissage du français comme langue seconde (français de base) à compter de la 4e année. Certaines écoles permettent également de commencer cet apprentissage du français en 7e ou en 10e année.

Un cours de langue et de culture internationale désigne un cours où la langue constitue la matière étudiée en vue d'acquérir les habiletés en communication et une sensibilisation à la culture visée. Ainsi, Alberta Education a élaboré des cours qui permettent de débuter l'apprentissage des langues suivantes à l'élémentaire ou au secondaire 1er cycle et d'en poursuivre l'étude au secondaire 2e cycle, ou même de commencer cet apprentissage au secondaire 2e cycle. Voici certains cours disponibles : l'allemand, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le punjabi et l'ukrainien.

Plusieurs autorités scolaires ont élaboré leurs propres cours afin de répondre aux besoins et aux exigences d'une région donnée. Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

©Alberta Education, Canada, 2007

Renseignements à l'intention des parents

L'apprentissage en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à:

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières.

Les enseignants choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires

peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Education vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque le ministère autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le Learning Resources Centre (LRC).

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du 21e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Education;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a élaboré un guide à

©Alberta Education, Canada, 2007

l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education.* Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : 780-468-6934
Téléc. : 780-469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Conseils d'école

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle consultatif important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions qui ont une influence sur l'apprentissage des élèves. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Une nouvelle édition du *Guide à l'intention des conseils d'école* a été distribuée aux autorités scolaires et aux écoles en septembre 2007.

Activités de financement et frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/services_for_boards/policy_advisories_fund.html

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale

Frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/services_for_boards/policy_advisories_fees.html

La *School Act* permet de percevoir certains frais pour les programmes parallèles, le transport, les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

La ligne directrice de l'Alberta School Boards Association reconnaît qu'on doit s'abstenir de percevoir des frais de ceux qui ne peuvent pas les payer et qu'aucun élève ne doit être exclu en de telles circonstances.

Activités de financement

Il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont permises pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Le choix d'écoles

©Alberta Education, Canada, 2007

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles en ligne. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet des programmes

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le programme de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, les habiletés et les attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;

- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque niveau scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Education joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire, aînés autochtones et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Les programmes doivent donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi ils sont révisés régulièrement et modifiés pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

©Alberta Education, Canada, 2007

La planification des changements aux programmes

Les modifications aux programmes sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela permet aux autorités scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

L'ébauche du programme d'études est élaborée en collaboration avec les parties intéressées. Cette ébauche est soumise au Ministre pour son approbation. Habituellement, on demande à certaines écoles de faire une mise à l'essai du nouveau programme pendant une année avant qu'il ne devienne obligatoire. Cette année de transition fournit le temps nécessaire aux écoles de se préparer pour l'enseignement du nouveau programme.

À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent l'enseigner. Alberta Education, en collaboration avec les directions générales, les conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'écoles, les parents et les élèves, partage des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre efficace de tout nouveau programme.

Alberta Education appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque autorité scolaire.

http://www.arpdc.ab.ca

http://www.csrcn.ab.ca/services/resprov.htm

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Réseau provincial de formation professionnelle la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones, et ce, dans l'ensemble de la province.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Alberta Education fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

http://www.education.gov.ab.ca/nativeed/nativepolicy/pdfs/FNMIProgRep.pdf

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective autochtone dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

©Alberta Education, Canada, 2007

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/AboriginalParentHandbook.pdf

Un guide intitulé : *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Activité physique quotidienne

Les autorités scolaires doivent faire en sorte que chaque élève, de la 1re à la 9e année, soit actif pendant au moins 30 minutes par jour dans le cadre des activités organisées par l'école. L'Activité physique quotidienne (APQ) repose sur le principe selon lequel les élèves en bonne santé sont mieux en mesure d'apprendre, et que le milieu scolaire est un endroit propice pour développer des habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne.

Les écoles ont la responsabilité de créer et de promouvoir un environnement propice au développement d'habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne. Les activités physiques planifiées à l'école de votre enfant devraient :

- varier en forme et en intensité;
- tenir compte des habiletés individuelles des élèves;
- considérer les ressources disponibles dans l'école et dans la communauté;
- permettre aux élèves de faire des choix.

Les parents peuvent appuyer la mise en œuvre de l'APQ et rehausser les bienfaits qu'en retireront leurs enfants en encourageant leurs enfants à être actifs chaque jour.

http://www.paguide.com

Pour de plus amples renseignements et pour connaître des façons d'augmenter le montant d'activité physique au foyer, veuillez consulter le site Web de l'Agence de santé publique du Canada.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante des cours et des programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Les élèves ont des besoins individuels d'apprentissage. Grâce au soutien d'Alberta Education, les écoles fournissent des programmes et des services variés afin de répondre aux besoins de chaque élève.

 ©Alberta Education, Canada, 2007

La francisation

http://www.cmec.ca/else/francisation/indexf.stm

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones mettent sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Au printemps 2004, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a publié du matériel dans ce domaine : « La trousse de formation en francisation ».

La francisation fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer les habiletés langagières de ces élèves, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur compétence langagière et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre l'anglais assez couramment pour participer aux activités de la classe le plus rapidement possible.

Les besoins spéciaux

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

La *School Act* énonce qu'il revient aux autorités scolaires de décider si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux élèves ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les autorités scolaires sont tenues d'offrir des programmes d'adaptation scolaire pour tous les enfants d'âge scolaire ayant des besoins spéciaux.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les

parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de programmation sont possibles, car différents élèves exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un élève.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235. http://www.education.gov.ab.ca/educationguide/pol-plan/polregs/351.asp.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Education et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé (PIP) renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan identifie les forces spécifiques de l'enfant, ses besoins et son niveau de rendement actuel. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?bgversion=Internal&item-no=484535

- *Mon enfant est-il prêt à entrer à l'école?* — Ce document présente les habiletés de base nécessaires à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=547359

- *L'équipe d'apprentissage — Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004). Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 547359.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/renseignements.asp

- *Le voyage – Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux.* Ce document se veut un guide pratique rempli d'idées et de suggestions visant à aider les parents à mieux accompagner leur enfant à l'école et à la maison.

©Alberta Education, Canada, 2007

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2004), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

Apprentissage distribué

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/default.html

Alberta Education offre le leadership et les ressources nécessaires en matière d'apprentissage distribué aux établissements d'enseignement de l'Alberta. L'apprentissage distribué constitue un modèle selon lequel l'apprentissage est distribué en divers formats et moyens de communication—imprimés, médias numériques (en ligne) et moyens traditionnels—ce qui permet aux enseignants et aux élèves d'avoir accès au contenu à partir de divers emplacements, non centralisés.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Les ressources en apprentissage distribué sont autorisées par la province pour appuyer la prestation des programmes d'études en Alberta. Pour savoir comment acquérir des ressources en matière d'apprentissage distribué, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

http://www.tools4teachers.ca/ltb

Alberta Education offre également de l'information en format numérique sur le site Web Tools4Teachers. Ce site contient des segments multimédias et des versions numériques des documents imprimés concernant l'apprentissage distribué. Les éducateurs de l'Alberta ont libre accès à ce contenu numérique qu'ils peuvent utiliser pour élaborer leurs propres leçons.

Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

http://www.learnalberta.ca

Le site Web de LearnAlberta.ca renferme des ressources d'apprentissage numériques de qualité de la maternelle à la 12e année, et ce, à l'intention des élèves, des enseignants et des parents. Cette collection de ressources innovatrices et fiables a été élaborée par Alberta Education, en consultation avec des intervenants du monde de l'éducation.

On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC). On vous invite également à consulter le Centre de référence en ligne qui renferme maintenant quatre sources de référence : *L'Encyclopédie canadienne, Notre mémoire en ligne, Biblio Branchée* et *Repère.*

On peut obtenir les identificateurs d'utilisateur et les mots de passe du directeur ou de la directrice d'école ou en faisant parvenir un courrier électronique à : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'enseignement donné, le renseignent quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement.

 ©Alberta Education, Canada, 2007

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 4e année (2007-2008)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Direction d'école ☐ Direction générale ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Education sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez télécopier ce formulaire ou nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780-422-1947